

## Importations



**Le conseiller fédéral Guy Parmelin a présenté mercredi la mesure censée rendre les entreprises suisses plus compétitives et faire diminuer les prix pour les consommateurs.**

KEYSTONE/ALESSANDRO DELLA VALLE

# Le prix des vêtements devrait baisser d'ici à 2022

**Le Conseil fédéral souhaite supprimer les droits de douane sur les produits industriels. Le textile est le principal concerné**

Julien Culet

Shampooing, vélos, appareils électroménagers, voitures, chaussures ou encore vêtements en tout genre. Ce sont autant de produits qui devraient voir leur prix baisser dans deux ans. Le conseiller fédéral Guy Parmelin a dévoilé mercredi son plan pour supprimer les droits de douane sur les marchandises industrielles à leur entrée dans le pays. Le gouvernement entend ainsi lutter contre l'îlot de cherté suisse.

Ces droits de douane sont prélevés sur une très grande majorité de produits importés. Le Conseil fédéral espère donc des retombées positives pour les consommateurs. Selon ses calculs, les prix devraient diminuer entre 0,1% et 2,6% selon le groupe de produits. Au total, les acheteurs devraient économiser environ 350 millions de francs par an, en se basant sur les statis-

tiques de 2016. Le gouvernement promet qu'un monitoring sera mis en place pour s'assurer que les gains seront répercutés sur les consommateurs.

La mesure a aussi pour but d'améliorer la compétitivité des sociétés. «Les entreprises importatrices pourront se procurer des biens intermédiaires à meilleur compte et ainsi faire baisser leurs coûts de production, explique le Conseil fédéral. Cette mesure renforcera donc l'économie d'exportation suisse.» Là aussi, la concurrence devrait profiter aux consommateurs, d'après le gouvernement.

C'est surtout l'industrie textile qui va profiter de cette suppression des droits de douane. Elle a payé plus de la moitié de ces taxes l'an dernier. Cela représente plus de 294 millions de francs sur les 540 millions versés par l'ensemble de l'industrie suisse. Avec 53,5 millions de francs, l'automobile arrive en 2<sup>e</sup> position. Ces domaines seraient donc les grands gagnants de cette mesure. Pour la Confédération, le manque à gagner devrait être compensé par les effets positifs engendrés sur l'ensemble de l'économie.

**Large soutien**

La mesure est censée entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2022. Il faut pour cela qu'elle soit acceptée par

le parlement. Le gouvernement a d'ores et déjà mené une large consultation et affirme avoir reçu l'approbation d'une grande majorité d'acteurs.

À droite, le PLR et les Verts libéraux se félicitent du projet, qui profitera aux entreprises et aux consommateurs. Ils soulignent en particulier les avantages financiers et les allègements administratifs dont bénéficiera l'industrie exportatrice lors de l'importation de matières. Le PS et l'UDC sont eux favorables à la suppression des droits de douane mais rejettent le projet. La gauche craint le manque à gagner pour la Confédération tandis que le parti agrarien déplore que cette mesure fasse perdre à la Suisse un levier de négociation avec les autres pays.

EconomieSuisse salue la décision. «Abolir les droits de douane est vraiment une très bonne chose, surtout en cette période où on a une tendance au protectionnisme», réagit Carmelo Laganà, responsable de projets Économie extérieure. Il estime que les effets seront très bénéfiques. «La levée des droits est une mesure qui permettra de rendre les entreprises plus compétitives. Elle pourra aussi engendrer des baisses substantielles de prix pour les consommateurs», assure Carmelo Laganà.

Membre du comité de l'initiative «Stop à l'îlot de cherté», le

conseiller national Olivier Feller (PLR/VD) se félicite d'une mesure qui va dans le bon sens. «En renchérissant artificiellement les produits importés, on renchérit aussi les produits exportés, ce qui place l'économie d'exportation dans une situation compliquée. Il est donc très bien de supprimer ces droits de douane», juge l'élus vaudois. Pour lui, cela complète l'initiative qui permettra aux entreprises suisses d'acheter à l'étranger sans passer par des importateurs.

**Modérément d'accord**

La Fédération romande des consommateurs (FRC), qui soutient également le texte «Stop à l'îlot de cherté», se montre plus sceptique quant à l'utilité de la suppression des droits de douane. «Nous n'y sommes pas opposés mais nous estimons que ce n'est pas la mesure la plus efficace pour réduire l'îlot de cherté. L'initiative est, à l'heure actuelle, le projet le plus prometteur», affirme la secrétaire générale, Sophie Michaud Gigon. La FRC salue tout de même qu'un monitoring soit mis en place. «Nous espérons que cela puisse se répercuter sur les acheteurs mais nous parlons au mieux d'une baisse des prix de 2%. Il n'est donc pas sûr que le consommateur le ressent», estime Sophie Michaud Gigon.

## L'initiative qui ne sauvera pas tous les glaciers

**Avec 112 000 paraphe, l'initiative «Pour les glaciers» a été déposée**

Ils étaient plus de trois cents mercredi soir à marquer en grande pompe le dépôt de l'initiative dite «Pour les glaciers». Cette dernière a récolté plus de 112 000 signatures en un peu plus de six mois. Elle vise à ancrer dans la Constitution l'objectif de zéro émission nette de gaz à effet de serre d'ici à 2050 au plus tard, soit ce que prévoient les Accords de Paris. Le texte précise cependant que l'utilisation de combustibles et de carburants fossiles sera interdite en Suisse dès 2050.

Si son titre utilise un symbole fort du pays, elle ne sauvera pourtant pas la grande partie des 1400 glaciers de Suisse. Beaucoup sont condamnés, même si on arrêterait aujourd'hui toute émission de gaz à effet de serre, alors avec une échéance à 2050, la messe semble dite. «La majorité des petits et des moyens glaciers n'existeront plus avant la fin du siècle», affirme Amédée Zryd, glaciologue. Les climatologues s'accordent à dire qu'il restera en 2100 environ un tiers de la glace actuelle, essentiellement en très haute altitude.

Le paysage se bouleverse déjà et cela va encore s'accélérer. Pour s'en convaincre, les chercheurs de l'EPFZ du réseau des relevés glaciologiques suisses (GLAMOS) ont réalisé d'impressionnantes simulations 3D des deux glaciers majeurs que sont ceux du Rhône et d'Aletsch. Pour ce dernier, les modélisations tiennent compte de trois scénarios: un réchauffement modéré contenu à 2 degrés, un fort de 2 à 4 degrés et un extrême jusqu'à 8 degrés.

**Plus de langue d'Aletsch**

Dans chacune de ces projections, il restera quelque chose du glacier à l'horizon 2100 (un petit 10%

dans le pire des cas), mais son immense langue, véritable symbole, aura disparu dans moins de trois générations. «Même pour nous, c'est impossible à imaginer. Pourtant, même si la nature peut toujours nous donner tort, c'est bien réel», décortique le glaciologue Andreas Bauder, qui a participé à ces recherches. Et les scientifiques que nous avons contactés sont unanimes sur la question: ce n'est pas parce qu'on ne sauvera pas tous les glaciers que ce texte ne sert à rien. «Au contraire, cela devrait nous faire prendre conscience de tous les autres enjeux, notamment celui de l'eau», ajoute le spécialiste.

«Nous assistons déjà à la fin d'un équilibre pour les glaciers»

Amédée Zryd Glaciologue

Évoquant les enjeux liés à la pollution, Amédée Zryd abonde. «Ceux qui minimisent les faits en arguant que les glaciers ont déjà été plus reculés oublient de dire

que nous n'étions à l'époque pas 8 millions en Suisse ni 7 milliards sur terre. Le phénomène n'est certes pas nouveau mais sa vitesse l'est. Ainsi, la cérémonie pour la mort du glacier du Pizol (SG), en octobre dernier, était nécessaire car cela permet d'incarner cette urgence, même si ce n'est pas le premier à disparaître. Nous assistons déjà à la fin d'un équilibre pour les glaciers.» On l'aura compris, le symbole est puissant. Car le glacier qui recule, c'est aussi un peu de l'imaginaire du pays qui s'évapore. Les plus pressés devront être patients car le vote n'aura pas lieu avant 2023.

Julien Wicky

## 8500 permis pour spécialistes en 2020

**Immigration** En 2020, les entreprises suisses pourront recruter 8500 spécialistes extra-européens (4500 permis B et 4000 permis L). Le Conseil fédéral maintient ainsi les contingents de 2019 et a adopté la révision de l'ordonnance ad hoc. **ATS**

## Non au tirage au sort des juges

**Berne** Les juges des tribunaux fédéraux ne devraient pas être tirés au sort. Le Conseil fédéral a décidé mercredi de rejeter l'initiative populaire demandant ce mode de désignation. Actuellement, ces juges sont élus par le parlement. **ATS**

## Routes nationales

**Plus de 1 milliard pour terminer le réseau**

La Confédération investira 1,075 milliard de francs de 2020 à 2023 pour l'achèvement du réseau des routes nationales. Près de 60% des fonds budgétés sont destinés à l'A9 dans le Haut-Valais. Le Conseil fédéral a approuvé mercredi le 10<sup>e</sup> programme de construction à long terme. La part fédérale disponible représentera 190 millions l'an prochain, 237 millions en 2021, 315 millions en 2022 et 333 millions en 2023. Fin 2018, le restant 33,6 km à réaliser, essentiellement sur l'A9 en Valais et l'A4 (Uri et de Schwytz). **ATS**

## Sri Lanka

**Une employée de l'ambassade de Suisse menacée**

Des inconnus ont menacé et retenu pendant plus de deux heures une employée locale de l'ambassade de Suisse à Colombo, capitale du Sri Lanka. Les ravisseurs attendaient d'elle qu'elle divulgue des informations importantes au sujet d'un haut responsable sri lankais. La Suisse considère l'affaire comme une «attaque très grave et inacceptable» contre l'une de ses missions diplomatiques et ses employés, a indiqué un porte-parole du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE). **ATS**

## Le chiffre

50

Soit, en francs, l'indemnité que le Conseil fédéral propose au parlement de rembourser à chaque ménage suisse, privé et collectif. Elle correspond à la TVA perçue en trop sur la redevance radio-TV entre 2010 et 2015 et devrait être versée en 2021. Le Conseil fédéral prévoit de rétrocéder au maximum 185 millions de francs. Cette somme comprend les 165 millions de francs indûment perçus entre 2010 et 2015 ainsi que 17 millions de francs d'intérêt. **ATS**

## Un conducteur tente de fuir après un accident fatal

**Une voiture de sport a percuté un véhicule sur l'A3 à Effingen (AG) mercredi. Les trois occupants sont morts**

Un terrible accident a fait trois morts mercredi sur l'autoroute A3, à la hauteur d'Effingen (AG). Tous les occupants d'une voiture ont été tués lorsqu'un puissant SUV l'a percutée par l'arrière. Leur nombre n'a pu être établi qu'après la désincarcération des corps. Les trois personnes décédées sont des adultes venant de Bâle-Campagne, a communiqué la police argovienne. Le travail d'identification et l'information aux proches étant toujours en cours, aucun autre détail à leur sujet n'a été communiqué.

L'accident s'est produit peu après 9 h devant l'entrée du tunnel du Bözberg, en direction de



Les trois victimes ont dû être désincarcérées. KEYSTONE

Zurich. En raison de travaux, la voie de dépassement était bloquée par un véhicule du service d'entretien et seule celle de droite était ouverte. Une colonne s'est alors formée. Une Porsche Cayenne est arrivée à «vive allure» et son

conducteur s'est rendu compte au dernier moment que la voie de gauche était fermée. Il s'est rabattu, effleurant d'abord un semi-remorque avant d'emboutir violemment une Renault. Cette dernière a été projetée contre un

camion situé devant elle. Elle a été complètement détruite.

L'automobiliste au volant du bolide est un Monténégrin de 45 ans domicilié en Argovie. Il n'a pas été blessé. Selon la police, il a tenté de s'échapper à pied juste après la collision mais a été rapidement rattrapé. Les raisons de cette tentative doivent être éclaircies, a expliqué à la chaîne TeleMI un porte-parole. Un témoin a déclaré à «Blick» que le conducteur était en «état de choc». «Il s'est éloigné de 100 mètres de la scène de l'accident et est resté là, debout, ça n'avait pas l'air d'une fuite.» L'homme a été placé dans un hôpital psychiatrique. Une procédure pénale a été ouverte à son encontre. La police assure que la signalisation était appropriée.

Le tronçon concerné a dû être fermé durant plusieurs heures. La circulation a été rétablie un peu avant 14 h. **ATS/G.S.**